

23.07.2008

Ömer Berber est en Greve de la Faim



Ömer Berber (33) qui est résident en France en tant que réfugié politique selon la Convention de Genève de 1951, a été mis en garde à vue, puis arrêté, le 13 Juillet 2008 à Aachen en Allemagne, pour être extradé vers la Turquie.

Ömer Berber, fut auparavant incarcéré pendant de longues années en Turquie pour des raisons politiques notamment liées au procès de MLKP (Parti Communiste Marxiste Léniniste). Il a vécu l'agression de massacre que l'état turc a effectué dans 20 prisons, contre les prisonniers politiques en 19 décembre 2000. Il a participé à la grève de la faim (jeûne de mort) pour protester les prisons d'isolation de type F. Ömer Berber, qui a été libéré pour des raisons de santé a du quitter la Turquie parce qu'il était à nouveau recherché ; puis il s'est réfugié en France.

Ömer Berber dont la demande d'asile politique fut acceptée le 9 Novembre 2003, possède une carte de séjour de dix ans en France.

Après avoir quitté La Turquie, Ömer Berber a été, auparavant, mis en garde à vue en Grèce au mois d'avril 2002 et en Belgique au mois d'aout 2005 à cause de son identité politique; il avait été libéré chaque fois après une courte période de détention. Ömer Berber qui allait visiter un proche en Allemagne avec ses amis le 13 juillet, a été arrêté par la police allemande « à cause de la demande d'extradition de la Turquie ». Bien qu'il avait sur lui, une carte de séjour et un titre de voyage Français, il a été mis en garde à vue, en foulant aux pieds les conventions internationales. Ömer Berber (33) qui a obtenu l'asile politique en France selon la Convention de Genève de 1951 a été mis en détention par le jugement du tribunal à Aachen en Allemagne le 14 Juillet 2008, pour être extradé vers la Turquie. Il se trouve incarcéré maintenant à la maison d'arrêt Osendorf en Cologne.

Ömer Berber, est en grève de la faim depuis le début de son arrestation, pour protester cette arrestation effectuée suivant la demande d'extradition arbitraire et illicite de la Turquie. Il est aujourd'hui au dixième jour de la grève de la faim. Ömer Berber, qui a déjà participé antérieurement à des résistances de grèves de faim de longues durées, et qui a connu pour cette raison, de graves problèmes de santé, risque d'avoir de plus sérieux problèmes de santé à cause de la grève de la faim qu'il fait actuellement.

D'où nous invitons l'opinion publique démocratique, les associations progressistes, les défenseurs des droits de l'homme, les intellectuels, les écrivains, les journalistes à sensibilité. Nous les invitons ainsi à leur devoir, pour obtenir la libération et pour empêcher l'extradition de Ömer Berber, qui a légitimement commencé une grève de la faim, avant que celle-ci n'aboutisse à de nouveaux problèmes de santé.

Le fait d'extradition de Ömer Berber impliquerait son incarcération pendant des années dans des prisons de type F en Turquie. Cela veut dire qu'il risquerait de nouvelles atteintes aux droits de l'homme en Turquie, qui a déjà une mauvaise réputation en ce domaine.

Extrader quelqu'un qui a du quitter la Turquie à cause des poursuites politiques serait déroger au droit d'asile politique. Ce serait ne pas tenir en compte la Convention Internationale de Genève de 1951 sur l'asile politique. Ce serait l'usurpation des acquis juridiques. Ce serait la méconnaissance et l'annulation par l'Allemagne, qui est membre de l'Union Européen, du droit d'asile attribué par la France qui est aussi membre de l'UE.

Önder Dolutaş qui est naturalisé en Grande Bretagne a été de même, arrêté et mis en détention récemment, en Allemagne.

Nous revendiquons la libération de Ömer Berber qui est adhérent de l'Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie (ACTIT) et demandons ainsi l'arrêt de l'injustice qu'il a subi.

Pour riposter les atteintes d'extradition contre les immigrés et contre les réfugiés politiques, qui augmentent dans ces dernières années dans plusieurs pays de l'Europe, et pour obtenir la libération de Ömer Berber et Önder Dolutaş, nous invitons une dernière fois, les associations démocratiques les défenseurs des droits de l'homme à la sensibilité.